

# **Inclusion systématique : Cela ne peut durer !**

Partons d'un exemple concret... En Indre-et-Loire, département de taille moyenne, lors du CDEN du Novembre 2022, l'IA-DASEN a communiqué les listes d'attente de places en établissements médico-sociaux dans le département :

- 52 élèves en attente de places en ITEP
- 265 élèves en attente de places pour les SESSAD ITEP
- 400 élèves en attente de places en IME
- 410 élèves en attente de places pour les SESSAD pour déficience intellectuelle

Soit plus de 1100 élèves sans soin, scolarisés en milieu ordinaire ou dans une structure non adaptée !

Un scandale qui met au grand jour ce que FO a été seule à dénoncer pendant de longues années !

Le bilan de « l'école inclusive », ce sont des milliers d'élèves à besoin particuliers placés par défaut en milieu ordinaire alors qu'ils devraient être pris en charge par des enseignants spécialisés.

Le bilan de « l'école inclusive », c'est la négation du droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté.

Lors d'instances ministérielles consacrées à cette question, bien que toutes les organisations syndicales aient dressé un constat de situation alarmant, la plupart ont néanmoins rappelé leur soutien au

dogme de « l'école inclusive » ont été validées par ces organisations, qui ont soit voté, soit se sont abstenues. (Cf. le 4 pages élections n°3 de la FNEC FP-PO défend l'enseignement adapté et spécialisé »). La FNEC FP-PO défend l'organisation adapté et spécialisée »). La FNEC FP-PO poursuit ses interventions, à tous les niveaux, pour défendre les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves qui, tous, doivent pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins.